

Atelier permanent itinérant « LES COMMUNS DANS LA CITÉ »



à Marseille
22 et 23
novembre

Débat public

« Gouverner les biens publics autrement ?
L'exemple des *beni comuni* dans la ville de Naples »

•

Cueillette-inventaire en commun du jardin Levat

INSCRIPTION OBLIGATOIRE ICI

<https://framaforms.org/inscription-rencontres-les-communs-dans-la-cite-22-et-23-novembre-2019-1572873637>

L'ATELIER PERMANENT ET ITINÉRANT « LES COMMUNS DANS LA CITÉ » : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Nous avons créé cet Atelier à la suite des rencontres itinérantes "Les communs, la cité, la ville" qui se sont tenues à Marseille en décembre 2017. Cet atelier a pour objectif de faire vivre une dynamique collective de recherche et de débat public à Marseille sur le thème de la cité entendue dans son acception politique, d'organisation de la vie en commun à partir d'une grille de lecture basée sur la notion de « communs ». Ces rencontres des 22 et 23 novembre 2019 constituent le deuxième moment de réflexion consacrée au jardin Levat après celui des 8 et 9 décembre 2018 sur le sujet « Le jardin Levat : quel commun construire ? »

Des réflexions et des expérimentations sociales sont en cours en Europe et dans le monde qui visent une réappropriation citoyenne de la "chose publique" à partir de nouvelles manières de penser la propriété, la place de l'individu et du corps dans la cité, le rapport à la terre, à la nature, à partir aussi de l'invention de nouvelles formes de redistribution des pouvoirs entre l'administration, les élus et les citoyens, de nouveaux modes de gouvernement démocratiques des biens, services, lieux, espaces publics. Un mouvement pour les communs dans la cité pourrait être ainsi en passe de se constituer remettant au cœur la res publica. Notre atelier propose de réfléchir collectivement (chercheurs, élus, collectifs, techniciens, habitants, porteurs de projets, etc.) au sujet à partir d'expériences concrètes et plurielles.

Chaque rencontre que nous organisons est le fruit de plusieurs réunions de travail associant chercheur-e-s, enseignant-e-s, artistes, habitant-e-s et membres de collectifs et d'associations.

Les organisateurs de l'Atelier : **Audrey Marco** (ENSP, LAREP), **Jérémie Frémont** (Juxtapoz), **Fabienne Orsi** (LPED-IRD), **Julie Cardi** (LPED, LIEU), **Anaïs Allio** (Brouettes & compagnie), **Hélène Froment** (Brouettes & compagnie, Les amis du jardin Levat), **Jean-François & Jacqueline Blondeau** (Brouettes & compagnie, les amis du jardin Levat), **Alima El Bajnoui** (B.A.Balex), **Roxane Lacroix** (ENSA-Marseille), **Luc Joulé** (image de ville), **Arlette Hérat** (ENSA-Marseille, Project[s], LPED), **Alexandra Biehler** (ENSA-Marseille, Project[s]), **Jean-Benoît Zimmermann** (CNRS)

LES COMMUNS DANS LA CITÉ : QUELQUES ÉLÉMENTS DE PRÉSENTATION

Depuis les travaux de l'économiste et politologue américaine Elinor Ostrom sur la « gouvernance des communs » qui furent récompensés par l'attribution du prix Nobel d'économie en 2009, le thème des communs prend une ampleur considérable. Sur fond de crises écologique, économique et démocratique, mais aussi sous l'impulsion de la révolution numérique, la notion de « communs » ne cesse d'être travaillée aujourd'hui tant dans les milieux académiques et intellectuels que dans la pratique sociale. Son usage s'étend à des domaines toujours plus larges de la vie : l'habitat, la connaissance, la ville, la santé, le travail, l'entreprise, le numérique, l'agriculture.

Nous retiendrons cette définition des communs comme « des ensembles de ressources collectivement gouvernées, au moyen d'une structure de gouvernance assurant une distribution des droits entre les partenaires participant au commun et visant à l'exploitation ordonnée de la ressource, permettant sa reproduction sur le long terme »^[1]. Les communs sont donc d'abord des construits sociaux, le fait d'une communauté qui se constitue autour d'une ressource matérielle ou immatérielle et s'auto-organise selon des règles de gouvernance bien précises et inventées par elle (une auto-gouvernance), appuyée sur des formes de propriétés distribuées (des faisceaux de droits), et suivant des règles de gestion, de contrôle, d'usage et d'accès à la ressource dans un souci de préservation et d'accès.

Au delà, si la mobilisation est intense, c'est que la notion de communs autorise à penser le changement social sur la base d'un réinvestissement du collectif, de la communauté, du partage et de l'usage. En quelques années le mot « communs » s'est constitué en un puissant concept qui tout à la fois vient bouleverser nos schémas de pensées classiques, nous invite à réinvestir l'histoire des grands principes fondateurs de nos sociétés, vient bouleverser les doctrines dominantes, ouvre sur un foisonnement d'expérimentations sociales et politiques alternatives et porte en lui les germes d'une pensée renouvelée et collective pour appréhender le monde et construire sa transformation^[2].

LE JARDIN LEVAT PEUT-IL DEVENIR UN COMMUN ?

Dès les rencontres de décembre 2018 nous proposons de poser la question suivante : le jardin Levat peut-il devenir un « commun » ? Cela implique en tout premier lieu de s'intéresser à la spécificité de la ressource. Il s'agit d'une ressource singulière dans un contexte urbain lui aussi spécifique : une terre au passé agricole qui se situe dans un quartier populaire à forte histoire migratoire, la Belle de Mai, une terre agricole qui a jusqu'ici été préservée selon un usage privatif et exclusif par une communauté religieuse. Il s'agissait d'une propriété de la congrégation des sœurs des victimes du sacré cœur de Jésus qui s'installe en 1841 et cultive le jardin pour une vie en autarcie à partir de cette époque et jusqu'à son départ en 2016.

La mairie de Marseille rachète la propriété à la congrégation. Le jardin Levat est désormais situé en plein cœur du projet urbain « Quartiers libres » basé sur le principe de concertation publique. D'« affaire privée » d'une communauté religieuse, l'avenir du couvent et du jardin devient l'affaire de la communauté politique, l'affaire de la cité, il relève maintenant de la chose publique. Au cours des différents moments de l'atelier il s'agira de travailler sur le cas du jardin Levat avec en arrière fond la question centrale des possibilités et des conditions sous lesquelles peut s'expérimenter une nouvelle forme de jardin qui ne relève ni du jardin public au sens classique du terme, ni du jardin privatif, mais d'inventer un jardin commun perenne dans la cité, là où la tension est centrale entre l'ouverture, l'organisation de l'accès et des usages, la préservation de la ressource et les enjeux sociétaux. Cette question revient à réinvestir l'idée même de jardin, comme celles de biens, de lieux, ou encore d'espace publics.

Elle appelle aussi à s'intéresser à la place des habitants dans l'élaboration du projet, à la nature de leurs liens au jardin, aux processus d'appropriation du lieu, mais aussi cela renvoie au questionnement sur la gentrification ou encore à celui de « l'urbanisme transitoire ».

[1] Coriat, B. (Eds), *Le retour des communs, la crise de l'idéologie propriétaire*, LLL, 2015.

[2] Pour une tentative de présentation des définitions et des débats, voir : Cornu, M., Orsi, F., Rochfeld, J. (Eds). *Dictionnaire des biens communs*, PUF, 2017.

Débat public :

“gouverner les biens publics autrement ? l'exemple des beni comuni dans la ville de Naples”

Vendredi 22 novembre 2019 / 18h-20h
Centre social Velten, 16 Rue Bernard Dubois, 13001 Marseille

Ce débat sera consacré à l'expérience de la ville de Naples où, à la suite d'une mobilisation de collectifs d'habitants des lieux publics sont devenus “biens communs”, c'est à dire des lieux qui tout en étant propriété de la ville sont entièrement gouvernés par une communauté ouverte, selon des règles dites “d'usage civique” élaborées par la communauté elle-même et reconnues juridiquement comme telles par la municipalité. Ce modèle de gouvernement alternatif de biens publics (et leur requalification en “biens communs”) à été initié par un collectif de chercheurs et d'artistes napolitains précaires ayant investi un ancien couvent “**l'ex Asilo Filangieri**” racheté par la ville et pendant un certain temps laissé à l'abandon. Depuis lors plusieurs lieux publics dans la ville ont été reconnus “biens communs” par la municipalité dans la dynamique ouverte par l'expérience de l'Asilo. Nous débattons de cette expérience et de ses enseignements possibles pour des villes comme Marseille.

Débat avec **Nicola Capone** (philosophe du droit, Asilo Filangieri) et **Maria Francesca de Tullio** (juriste, Asilo Filangieri), **Hélène Froment** (les amis du jardin Levat, Collectif les communs dans la cité), **Karine Terlizzi** (association Juxtapoz), **Fabienne Orsi** (LPED, collectif les communs dans la cité)

Cueillette-inventaire en commun au jardin Levat

Samedi 23 novembre 2019 / 10h-17h
Jardin Levat, 3 rue Levat, 13003 Marseille

Cette cueillette-inventaire a pour objectif de co-produire une connaissance du jardin à partir de la mise en partage des connaissances et savoirs variés qu'ils soient scientifiques ou liés à ses usages aujourd'hui et dans l'histoire. La production collective de cette connaissance, puis sa mise à la disposition de tous vise à servir de levier à l'action collective et citoyenne à propos du devenir du jardin et du couvent Levat et ce à l'heure où le projet urbain « Quartiers libres » lance une concertation publique sur le sujet.

Au cours de cette cueillette-inventaire, nous travaillerons sur la transmission du jardin depuis son entretien et son usage exclusif par une communauté religieuse jusqu'à aujourd'hui où il est désormais l'affaire de la cité. Il s'agira de prendre collectivement conscience de la fragilité du jardin comme « ressource héritée », de donner ainsi envie d'en prendre soin collectivement et de réfléchir sur cette base à la manière de le gérer en commun, selon quelles règles et pour quels usages.

Cueillette-inventaire en commun au jardin Levat :

PROGRAMME

Samedi 23 novembre 2019 / 10h-17h
Jardin Levat, 3 rue Levat, 13003 Marseille

10h : introduction de l'Atelier permanent et itinérant « les communs dans la cité »

10h30 : Consignes aux participants pour la collecte

10h40-11h10 : Cueillette collective dans le jardin

11h15-12h30 : Mise en commun de la collecte et partage des connaissances autour d'une table

12h30 -14h : Apéritif et repas auberge espagnol (chaque participant amène un mets à partager)

14h : Début de la déambulation au jardin

14h15 : Mini-conférence d'**Hélène Froment** sur l'histoire du jardin et du couvent Levat

14h30 : Déambulation et cueillette avec **Jérémy Frémont** dans la prairie

15h00 : Mini-conférence d'**Audrey Marco** « Profondeur(s) du sol au jardin Levat »

15h15 : Déambulation et cueillette avec **Véronique Mure** au verger

16h00 : Retour à la table et bilan sur les ressources héritées du jardin

16h30 : Synthèse-conclusion avec le collectif de l'Atelier Les communs dans la cité

17h : Apéritif de clôture

QUELQUES LIENS

[Présentation du jardin Levat par l'association Juxtapoz](#)

[Le site officiel de la ville de Marseille sur le jardin Levat](#)

[La page Facebook du jardin Levat](#)

[Quartiers libres](#)

[Couvent Levat, quelle place pour les habitants, communiqué des citoyens du 3ème](#)

[Partager, Vacarme, Cahier, 79, 2017 par Hervé Brunon](#)

[Paysages en commun, Les carnets du paysage, N°33, 2018, Actes Sud/école nationale supérieure du paysage](#)

[Prendre les communs au sérieux, France culture](#)